

PLAN DE RÉUSSITE

ET

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

*Entre la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
et l'École polyvalente Saint-Jérôme
2016-2017*

AGIR
POUR
réussir



AGIR
POUR
réussir



MISSION : INSTRUIRE

OBJECTIF DE LA C.S. :	D'ici juin 2020, 88% des élèves devront réussir l'épreuve de production écrite (MEES) de la fin du secondaire D'ici juin 2020, 90% des élèves devront réussir l'épreuve de français écriture (MEES) de la 2e secondaire
-----------------------	--

OBJECTIF DE L'ÉCOLE	D'ici juin 2017, 90% des élèves devront réussir l'épreuve de production écrite MEES de la fin du secondaire D'ici juin 2017, 90% des élèves devront réussir l'épreuve obligatoire du MEES en français écriture de 2e secondaire
---------------------	--

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION												
Pourcentage de réussite à l'épreuve de production écrite de 2 ^e et 5 ^e secondaire	Historique des résultats en écriture de l'école <table><tr><td></td><td>2^e sec</td><td>5^e sec.</td></tr><tr><td>Juin 2014</td><td>83%</td><td>84%</td></tr><tr><td>Juin 2015</td><td>85%</td><td>89% (juin) 90% (août)</td></tr><tr><td>Juin 2016</td><td>93%</td><td>87% (juin) 88% (août)</td></tr></table>		2 ^e sec	5 ^e sec.	Juin 2014	83%	84%	Juin 2015	85%	89% (juin) 90% (août)	Juin 2016	93%	87% (juin) 88% (août)	2 ^e sec : 90% 5 ^e sec : 90 %	Tableau de bord produit par la commission scolaire (Résultats aux épreuves de fin d'année).	Épreuve de production écrite MEES en français de 5 ^e secondaire.
	2 ^e sec	5 ^e sec.														
Juin 2014	83%	84%														
Juin 2015	85%	89% (juin) 90% (août)														
Juin 2016	93%	87% (juin) 88% (août)														

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
1.1	Poursuivre l'application d'un code de correction commun. Favoriser l'utilisation du code de correction développé en français dans toutes les disciplines.	Maintien d'un comité vertical en français pour assurer la continuité. Utilisation de la grille de compilation du profil du scripteur (1 ^{ère} à 5 ^e sec.). Revisiter le Cadre d'évaluation en français au secondaire et les critères d'évaluation en cohérence avec les critères 3, 4 et 5 en écriture, le code de correction et la progression des apprentissages (répartition des erreurs, planification verticale)	Soutien du conseiller pédagogique en français Formation et accompagnement des enseignants du 2 ^e cycle	Monitoring des résultats en écriture Supervision pédagogique	Direction responsable du département français et directions adjointes de niveau	Conseiller pédagogique disciplinaire, périodes en temps assigné (accompagnement) et journées pédagogiques (formation) Dépassement ER (15141\$)

1.2	Offrir un enseignement avec des mesures différenciées pour les élèves qui présentent des difficultés persistantes	Sélection des élèves en 5^e secondaire qui présentent un résultat inférieur à 64% en écriture après la 2^e étape. Offrir une ou deux sessions de cliniques de récupération en 5^e secondaire et au Semestriel, selon les besoins. Période de récupération avec des élèves ciblés en 3^e sec. Poursuivre un soutien de type co-enseignement. Assignment des enseignants permettant l'accès en soutien direct en classe à tous les groupes de 1^{re} à 5^e secondaire. Le projet de référentiel 10-15 ans en lecture en 1^{re} sec. Analyse en équipe d'enseignants de 2^e secondaire de l'évaluation en lecture afin de s'arrimer aux 4 dimensions de la lecture (partie 2 – suivi École polyvalente Saint-Jérôme) : plan de questionnaire pour soutenir la réflexion en lien avec les taux de réussite par question pour l'épreuve de juin 2016.	Disponibilité après les heures régulières des enseignants de français en 5^e secondaire. Soutien du conseiller pédagogique en français Formation et accompagnement des enseignants de 2^e secondaire	Monitoring des résultats Collecte de données à partir de 2015-16 pour le 3^e secondaire.	Direction responsable du département de français et directions adjointes de 5^e secondaire, PEI et adaptation scolaire	Enseignement à la leçon 2 groupes – 10h chacun 4p référentiel Libération 4p/enseignants au projet lecture (8 profs) 20h à la leçon (1200\$)
1.3	Procéder à des simulations d'épreuves d'écriture qui implique un correcteur du Ministère.	Planification et passation de l'épreuve en suspension de l'horaire régulier et en classe. Le moment et le modèle d'évaluation relève de la suite	Disponibilité d'un seul correcteur MEES pour l'école. Ajustement des pratiques de correction entre collègues de même niveau.	Analyse des résultats Analyse des écarts de l'école vs MEES	Direction responsable du département de français et directions adjointes de 5^e sec., PEI et Semestriel	Conseiller pédagogique disciplinaire Soutien personne-ressource MEES Correction individualisée

		de la consultation au comité normes et modalités.				Coût correcteur MEES 9\$ la copie Tous les élèves de 5 ^e sec. (3195\$)
1.4	Projet poésie et musique pour la 4 ^e sec. et les Voies.	Projet d'écriture en classe Partage des œuvres Sélection des textes Mise en musique	Soutien du Studio La Relève Accompagnement des enseignants	Compilation, correction et sélection des textes.	Direction responsable du français, enseignants et Studio La Relève	Studio La Relève (4000\$) En attente de confirmation
1.5	Offrir un cours optionnel de mise à niveau en français de 5 ^e secondaire.	Appels à tous les parents d'élèves dont les résultats en français de 4 ^e sec. étaient de 64% et moins pour suggérer le choix de ce cours optionnel. Évaluation des résultats des élèves après 1 étape. Évaluation des résultats des élèves à la fin de l'année.	Planification globale et détaillée élaborée en fonction des échelles de niveau de compétence et des besoins des élèves.	Monitoring des résultats dans ce cours et dans le cours de français de base.	Direction responsable du département de français et direction adjointe de niveau	Enseignement à la leçon Cours à la maquette

MISSION : INSTRUIRE

OBJECTIF DE LA C.S. :	D'ici juin 2020, 80% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES de mathématique de 4 ^e secondaire CST D'ici juin 2020, 75% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES de mathématique de 4 ^e secondaire TS D'ici juin 2020, 85% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES de mathématique de 4 ^e secondaire SN
-----------------------	---

OBJECTIF DE L'ÉCOLE	D'ici juin 2017, 82% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MELS de mathématique de 4e secondaire CST D'ici juin 2017, 80% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MELS de mathématique de 4e secondaire TS D'ici juin 2017, 92% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MELS de mathématique de 4e secondaire SN
---------------------	---

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART				CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
<i>Pourcentage de réussite à l'épreuve de mathématique de 4^e secondaire CST, TS, SN</i>	<i>Résultats avec les cours d'été</i>				CST : 82% TS : 80% SN : 92%	Tableau de bord produit par la commission scolaire (Résultats aux épreuves de fin d'année).	Épreuve unique MEES en mathématiques de 4e secondaire
		CST	TS	SN			
	Juin 2014	74%	75%	81%			
	Juin 2015	63%	33%	90%			
	Juin 2016	82% (83% août)	70%	94%			

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
2.1	Offrir un enseignement avec des mesures différenciées pour les élèves qui présentent des difficultés persistantes	Analyse des résultats des élèves après chacune des étapes. Faire des capsules pour 1 des 2 récupérations des enseignants qui ont plus d'une séquence. Analyse des besoins Publicisation de l'offre de service Poursuivre un soutien de type co-enseignement en mathématiques. Assignment des enseignants permettant l'accès en soutien direct en classe à <u>tous les groupes</u> de 1^{re} à la 5^e secondaire.	Convocation des élèves en difficulté par les enseignants. Intégrer des récupérations obligatoires et ciblées selon des thèmes planifiés. Peaufiner notre modèle d'offre de séquences mathématiques pour les 4^e secondaire. Planifier des blocs de récupération durant la session d'examens de juin. Utilisation régulière du nouveau laboratoire de mathématiques Rencontre à convenir avec les	Consignation des présences et des sujets présentés. Monitoring des résultats (effectuer des analyses croisées avec le français pour les élèves qui présentent des difficultés persistantes)	Direction d'unité de 4 ^e secondaire	Tableau de bord 2^e récupération aux enseignants (2 séquences) Coût labo de math (5300\$)

		Analyser les résultats de 2 ^e sec. en 2015-2016. En faire une revue des pratiques et de contenus.	enseignants au 1 ^{er} cycle	Support du CP mathématique		
2.2	Poursuivre l'arrimage entre les différents contenus et niveaux et partager les stratégies d'enseignement démontrées efficaces	Rencontre à planifier Épreuve de pratique à la 2^e étape. Évaluer la possibilité d'effectuer une épreuve TS de mi-année (tunnel)	Gel des cours réguliers. Mobilisation des enseignants Comité de correction pour la 1^{ère} à la 4^e secondaire	Résultats à la pratique Implication des enseignants	Direction d'unité, département	Épreuve commune école
2.3	Effectuer un travail d'harmonisation entre la 3 ^e et la 4 ^e secondaire.	Planifier le calendrier des rencontres avec le CP	Libérations ponctuelles des enseignants (1p par enseignant)	Assiduité aux rencontres Implication des enseignants	Direction de département	CP math

MISSION : INSTRUIRE

OBJECTIF DE LA C.S. :	D'ici juin 2020, 75% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES en science et technologie de 4 ^e secondaire ST D'ici juin 2020, 75% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES en science et technologie de 4 ^e secondaire ATS
-----------------------	---

OBJECTIF DE L'ÉCOLE	D'ici juin 2017, 85% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES en science et technologie de 4 ^e secondaire ST D'ici juin 2017, 85% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES en science et technologie de 4 ^e secondaire ATS
---------------------	---

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART			CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Pourcentage de réussite à l'épreuve en science et technologie de 4 ^e secondaire ST, ATS		ST	ATS	ST : 85% ATS : 85%	Tableau de bord produit par la commission scolaire (Résultats aux épreuves de fin d'année).	Épreuve unique MEES en sciences de 4e secondaire.
	Juin 2014 (en août)	76%	Aucun			
	Juin 2015 (en août)	67%	54%			
	Juin 2016	76% (78% août)	81%			

MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
3.1	Offrir un enseignement avec des mesures différenciées pour les élèves qui présentent des difficultés persistantes	Cibler les élèves en difficulté à partir des résultats en 4 ^e secondaire et leur offrir une récupération ciblée. Convocation des élèves par les enseignants. Valider les impacts par le monitoring des résultats.	Récupération planifiée et ciblée. Organisation de la tâche	Analyse des résultats Consignation des présences	Enseignants/Direction	Cp sciences 2p/cycle en ressource 4 ^e sec.

3.2	Poursuivre l'arrimage entre les différents contenus et niveaux et partager les stratégies d'enseignement démontrées efficaces	Planification de la répartition des contenus considérant l'ajout de 2 périodes à la maquette de sciences ST en 4^e sec. Analyse des examens de 2015-2016 en 4^e sec. Retour sur les écarts à l'épreuve. En faire une revue des pratiques et de contenus pour un partage des responsabilités entre les niveaux. Réaliser une pratique d'examen en mi année en ST et ATS.	Choix des séquences de sciences en 2^e et 3^e secondaire.	Direction et CP	Direction	CP sciences
-----	--	--	--	------------------------	------------------	--------------------

MISSION : INSTRUIRE

OBJECTIF DE LA C.S. :	D'ici juin 2020, 80% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES en histoire et éducation à la citoyenneté de 4 ^e secondaire
-----------------------	---

OBJECTIF DE L'ÉCOLE	D'ici juin 2017, 84% des élèves devront réussir l'épreuve unique du MEES en histoire et éducation à la citoyenneté de 4 ^e secondaire
---------------------	---

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Pourcentage de réussite à l'épreuve en histoire et éducation à la citoyenneté de 4 ^e secondaire	Historique des résultats en US de l'école Juin 2014 → 70% Juin 2015 → 69% - 75% (août) Juin 2016 → 84% (87% août)	84%		

MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
4.1	Poursuivre l'arrimage entre les différents contenus et niveaux et partager les stratégies d'enseignement démontrées efficaces	Analyse en équipe des planifications globales en regard du PFEQ et de la progression des apprentissages entre le 1 ^{er} et le 2 ^e cycle du secondaire. Réaliser une épreuve comme pratique de mi année. Supporter les enseignants de 3 ^e sec. dans l'appropriation du nouveau programme. (formation en continue) Partage de pratiques pour l'enseignement des stratégies d'étude en HÉC	Accompagnement de la CP Libérations ponctuelles, à convenir selon les besoins	Calendrier des rencontres Résultats des élèves.	Direction de département	Conseillers pédagogiques Libération 4p

		et des opérations intellectuelles et en déterminer la progression de sec 1 à 4				
4.2	Offrir un enseignement avec des mesures différenciées pour les élèves qui présentent des difficultés persistantes	Analyse des résultats des élèves. Analyse des besoins. Intégrer des récupérations ciblées aux élèves en difficulté selon des thèmes planifiés et adaptés. Blocs de récupération durant la session d'examens de juin	Convocation des élèves en difficulté par les enseignants.	Consignation des présences et des sujets présentés. Publicisation des cliniques ciblées.	Direction d'unité	Tableau de bord

MISSION : Qualifier

ORIENTATION : L'ÉCOLE VISE À FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE PAR UN SOUTIEN DES APPRENTISSAGES ADAPTÉ À LA SITUATION DE L'ÉLÈVE ET PAR UN DÉPISTAGE PRÉCOCE DES DIFFICULTÉS

OBJECTIF DE L'ÉCOLE	D'ici juin 2017, l'école assure un suivi efficace des élèves à risque
---------------------	---

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Nombre d'élèves avec un plan d'intervention	<u>Nombre de PI en 16-17: 526 (459 en 2015-2016)</u> Nombre d'élèves avec un code de difficulté : 133 Nbre d'élèves sans code de diff. dans les voies : 145/171 Nbre d'élèves sans code de diff. en TRP : 0 248 élèves avec un PI sans code de difficulté ni classes à effectifs réduits. À compléter avec statistiques	un mécanisme de suivi clair et uniforme dans l'école.	Suivi des plans d'intervention Questionnement sur la pertinence du PI pour certains élèves. Suivi des élèves ayant droit à 1/3 de temps de plus pour les épreuves Formulation des objectifs dans les PI Développement d'un outil de suivi uniforme. Incluant le rythme de révision et l'évaluation des mesures pédagogiques ex : 1/3 du temps	Pourcentage des élèves en réussite, avec un plan d'intervention

MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
5.1	Identifier nos élèves à risque, les faire connaître au personnel	Récupérations et cliniques de mise à niveau, au besoin Application et suivi du nouveau protocole d'intervention pour le suivi des absences. Mettre en place un modèle de suivi et de prise en charge des élèves à haut taux d'absentéisme Former les enseignants spécialistes qui enseignent aux élèves TRP, Voies	Maintien du mentorat pour les élèves de 1 ^{re} à 5 ^e secondaire Application du modèle de soutien des enseignants ressource au 1 ^{er} cycle. Appliquer le modèle d'intervention à trois niveaux (RAI) dans les interventions liées à la réussite et à la persévérance scolaire. Établir et maintenir un lien durable avec le parent tout au long de l'année.	Monitorage des résultats Supervision pédagogique	Direction et directions adjointes CP TRP CP disciplinaire ou en adaptation scolaire	Reconnaissance à la tâche initiale pour les mentors Libération enseignant comité réflexion participative
5.2	Favoriser l'intégration des élèves du service TRP tant pour l'intégration partielle en classe régulière, vie scolaire et pour le marché du travail (FPT-TEVA) Favoriser le développement clinique et organisationnel du TRP	Tous les intervenants appliquent des interventions adaptées à chaque élève. Poursuite du comité de travail regroupant des enseignants du TRP, la psychoéducatrice du service, et des conseillers pédagogiques (TRP, FPT et gestion de classe). (mandat : répertoire d'actions efficaces, encadrement des temps structurés et non structurés, valeurs pédagogiques au TRP, respect des besoins des élèves) Nouveau mandat d'animation d'ateliers par une TES au TRP	Diffuser le mandat spécifique du psychoéducateur (ex : cueillette d'informations, recherche et lectures pouvant alimenter la discussion au sein du comité, production d'un document faisant état d'une ligne directrice de gestion de classe au TRP) Stage FPT (Activités et vie scolaire, mentorat avec d'autres élèves)	Nombre d'élèves intégrés en classe régulière Nombre d'élèves en stages externes	CP TRP CP gestion de classe CP disciplinaire ou en adaptation scolaire Psychoéducation TES	Collaboration SRE pour le TRP

5.3	Maintenir une offre de services complémentaire variée pour nos élèves avec des besoins particuliers.	Établir un plan d'action/PI pour chacun des élèves à risque, conforme aux objectifs SMART. Accueillir avec une attention particulière les nouveaux élèves en provenance d'un autre service ou ayant un parcours solaire à risque. Assurer la communication et diffuser l'information pertinente aux enseignants. Développement du programme régional d'intégration sociale et linguistique pour les élèves issus de l'immigration Mise en place d'un nouveau projet de tutorat entre élèves au 1^{er} cycle.	Identification des besoins de la clientèle via les différents comités Présentation de la clientèle aux enseignants en début d'année et prévoir un processus d'accueil pour une arrivée en cours d'année. Diffusion des plans d'actions et d'intervention	Monitorage des résultats Suivi et révision des plans d'intervention	CP PI CSRDN pour la formation PI Accompagnement ponctuel des enseignants au TRP par le psychoéducateur Directions de niveaux en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire CP TRP CP disciplinaire ou en adaptation scolaire	Services éducatifs CS Orthopédagogue, psychoéducateurs, TES, TTS, enseignants-ressources Culture à l'école 8500\$ JAS 13000\$ 16-1/2 journée psychoed : modélisation ateliers habiletés pro-sociales avec tes-habiletés (calcul salaire Frédéric Leclerc) 2864\$ Ajout TES ponctuel 15h/sem x temps : support classes besoins particuliers 3000\$ Collaboration SRE nécessaire pour le TRP-Voies
-----	--	---	---	---	---	---

MISSION : Qualifier

ORIENTATION : FAVORISER LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DE CHACUN DES ÉLÈVES EN FAVORISANT LA CONTINUITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE

OBJECTIF DE LA C.S. :	1) D'ici juin 2020, 80% des élèves de la Commission scolaire auront obtenu un diplôme ou une qualification avant l'âge de 20 ans 2) D'ici juin 2020, 85% des élèves inscrits en 5 ^e secondaire au 30 septembre de l'année obtiendront leur DES en août
-----------------------	--

OBJECTIF DE L'ÉCOLE	D'ici juin 2017, le taux d'élèves de 5 ^e secondaire qui quitteront notre école avec un diplôme sera de 96%
---------------------	---

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Taux annuel de sortants avec diplôme versus taux annuel de sortants sans diplôme (ssd)	<u>Diplomation :</u> 2013-2014 : 233/250 élèves, soit 93,2% (PEI : 100%) 2014-2015 : 289/322 élèves soit 89,75% (95, pei, 194 rég, 33 semestre 5 ^e) 2015-2016 : 307/320 élèves, soit 95,9%	2016-2017 : 96%	Statistiques de l'école, la CSRDN et le MEES et inscriptions dans les centres FP/FGA	Indicateurs nationaux relatifs au nombre de sortants avec diplôme.

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
6.1	Orienter et soutenir tous les élèves dans un parcours orientant et les accompagner dans leur démarche de transition vers un autre milieu éducationnel.	Diffuser de l'information aux parents et aux jeunes sur les parcours scolaires. Diffuser et appliquer des outils et activités permettant de travailler efficacement le projet de vie de l'élève. Poursuivre la préparation aux PFAE des élèves de 14 ans en deuxième secondaire. Orienter rapidement les élèves vers des voies qualifiantes. Collaborer avec les intervenants	Soutien des conseillers d'orientation et conseillers pédagogiques. Accompagnement des enseignants dans les étapes de réalisation en classe. Salon des métiers : voies Midis-orientants	Supervision pédagogique Faire le suivi des résultats en cours d'année pour veiller à ce que nos élèves soient dans un parcours orientant (ex : résultats aux étapes, PI, échéanciers personnalisés, plan d'action).	Direction et directions adjointes Gestionnaire administrative d'établissement responsable dossier de l'orientation	Conseillers d'orientation de l'école; Conseillers pédagogiques

		de nos écoles bassin pour la préparation des élèves et leurs parents vers des voies qualifiantes. Poursuite des investissements pour des plateaux de travail orientants.				
6.2	Poursuivre le développement du service des voies 1 et 2/TRP en collaboration avec la CSRDN	Intégration de l'aspect orientant dans la planification annuelle de chacun des enseignants. Développer et mettre en place des projets pour faire vivre l'entrepreneuriat et le PPO dans les trajectoires de formation. Application du plan d'action CSRDN pour la poursuite du développement (enjeux d'évaluation, normes et modalités, offre à la maquette, modification des exigences Voies-TRP) Groupe de pratiques en Voies/TRP en mathématiques (arrimage entre le primaire et le secondaire) (accompagnement de 3 ans) Accompagnement des titulaires pour l'enseignement des sciences Gestion des écarts de conduite Accompagnement CP SCP	Soutien et accompagnement des conseillers pédagogiques. Formation et accompagnement des enseignants. Soutien et accompagnement de C.P. pour les cours PPO et entrepreneuriat. Utilisation par les enseignants des outils en lien avec l'approche orientante. Partage de l'expertise des ressources (réseautage entre les 3 écoles qui offrent les voies). Jumelage des équipes voies / TRP afin de poursuivre le développement pédagogique, au besoin.	Participation de la direction responsable au Comité CS pour les voies. Formation obligatoire des enseignants (SRE). Intégration des projets orientants dans la planification de chacun des enseignants.	Direction responsable des voies et enseignants des voies en collaboration avec le Comité CS.	Soutien des conseillers pédagogique : voies, TRP, disciplinaires et en adaptation scolaire, orientation. Matériel adapté pour les projets de PPO (local spécialisé) 4p assumé par la CS

MISSION : Sociabiliser

ORIENTATION : L'ÉCOLE VISE À ÊTRE UN MILIEU SÉCURITAIRE, NON-VIOLENT, RESPECTUEUX DES PERSONNES ET FAVORISANT LA RÉOLUTION PACIFIQUE

OBJECTIF DE L'ÉCOLE	D'ici juin 2016, le nombre de signalement de situation d'intimidation ou violence diminuera par l'ajout de mesures de prévention.
---------------------	---

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Nombre de signalement	Signalements au 30 juin 2016 : 79 (174 au 30 juin 2015)	Consigner tous les signalements et intervenir en prévention	Statistiques de l'école	Outil CSRDN

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
7.1	Déployer les actions prévues au plan de lutte visant à contrer l'intimidation et la violence	Réviser le plan de surveillance stratégique. Assurer une présence active et en prévention, tant par les enseignants, le personnel de l'encadrement que l'équipe de direction. Offrir au besoin des ateliers en pour le développement des compétences pro-sociales. Implantation de la gestion des écarts de conduite (Voies). Le conseil des délégués de classe évalue sa contribution (ex : mise en place des brigades de jeunes pour la prévention) Poursuivre le déploiement d'activités qui intègre la philosophie BTBP (bien dans ta tête, bien dans ta peau)	Rencontre du comité intimidation et violence Chaque situation d'intimidation/violence doit être consignée via le nouvel outil mémo. Rencontre intervenants/unité avec les directions adjointes Cibler les régions d'école à risques et rencontres exclusives à ce sujet.	Analyse des éléments consignés dans GPI Cadre de référence élaboré et diffusé pour des interventions adaptées en santé mentale. Proactivité, rapport et vigie par le comité d'intimidation	Directions et responsable du comité plan de lutte intimidation et violence	Services éducatifs CS Projet TRP Crab/JAS/Culture à l'école Collaboration DPJ TRP gestion de la colère Crab : 2000\$

7.2	Développer et renforcer le sentiment d'appartenance pour l'ensemble des élèves de l'école	Favoriser la diffusion des productions d'élèves dans l'ensemble des disciplines et des activités parascolaires. Journée des géants (port des chandails les vendredis). Encourager l'émulation (méritants). Publiciser à l'interne et à l'externe les bons coups des élèves et du personnel.	Mise à jour régulière de notre site internet et partage via la page facebook. Offrir à nos élèves des activités variées et stimulantes. Les adultes sont accueillants et ils encouragent et modélisent les valeurs au code de vie par des actions positives et qui renforcent le comportement positif (respect, civilité, propreté, coupons tirage pour les bons comportements etc.)	Bilan des activités	Direction, directions adjointes, et gestionnaire d'établissement au dossier et équipe des loisirs	Tâche initiale de l'enseignant Méritas : 8000\$
7.3	Application du protocole d'intervention en situation de crise (CPI)	Application du COPING après chacune des situations de crise.	Diffusion et connaissance du protocole par tous les intervenants	Nombre de situation nécessitant l'application du protocole Mise en place d'un outil qui recense toutes les types d'intervention qui favorise une intervention non violente sans provocation	Direction, directions adjointes, Membres du comité d'intervention : encadrement psychoéducateurs	Services éducatifs CS

7.4	Mettre en place des moyens pour assurer que l'établissement est un milieu dès plus sécuritaire	Déploiement du nouveau système de contrôle des accès dans l'établissement. Accueil et identification des visiteurs et Implication de tout le personnel pour l'identification des intrus. Sensibilisation des élèves à l'importance du respect des consignes relativement aux lieux à ciblés pour les entrées et sorties. Revoir l'affichage pour les visiteurs.	Diffusion auprès de tout le personnel, des élèves, des parents et des partenaires.	Utilisation du registre des visiteurs	Directions Membres du comité d'urgence	Service des ressources matérielles
-----	--	---	--	---------------------------------------	---	------------------------------------

RESSOURCES ET MESURES DE SOUTIEN

Comme convenu dans la loi, la convention de gestion et de réussite éducative porte notamment sur les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus. Elle comprend également les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement.

Ressources humaines	Ressources financières
Soutien et accompagnement par l'équipe des conseillers pédagogiques discipline et réussite, personnel de l'encadrement et professionnels, l'équipe de direction	Les sommes initiales allouées par la CS pour la convention de gestion: 48143\$ Sommes supplémentaires accordées (école investissement et autres mesures) :18057\$

MÉCANISME DE REDDITION DE COMPTE

Cette section permet d'annoncer le mécanisme de suivi et de reddition de compte qui sera mis en place par l'établissement

DATE	À QUI	QUOI / COMMENT
Avril à juin 2017	Direction, directions adjointes et CE	Monitoring des résultats
		Évaluation des moyens d'actions et dépôt des recommandations pour 2016-2017

RÉSOLUTION :

ATTENDU l'article 209-2 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la Commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre;

ATTENDU qu'un projet de la convention de gestion et de réussite éducative soit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement;
Il est PROPOSÉ par Monsieur **Emmanuel Duran** que le contenu du projet de convention de gestion et de réussite éducative de l'école polyvalente Saint-Jérôme SOIT APPROUVÉ par le Conseil d'établissement et transmis à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord le 10 novembre 2016.

SIGNATURES :
POUR L'ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME :

Geneviève Bourdeau



10 novembre 2016

Nom de la direction d'école

Signature

Date

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD :

Jean-Pierre Joubert

Président du conseil

Signature

Date

Guylaine Desroches

Directrice générale

Signature

Date

Convention signée à Saint-Jérôme, _____

Approuvé au conseil d'établissement du 10 novembre 2016